

## **RAPPORT DE SITUATION (SITREP)**

**Pays :** République Centrafricaine

**Date du rapport :** 12 juillet 2021

**Période couverte par le rapport :** 05 au 11 juillet 2021

**Consultants en appui au pays :** Jean Méthode MOYEN et Eloi OBOUSSOUMI

**Auteurs du rapport :** Eloi OBOUSSOUMI & Jean Méthode MOYEN

### **Tableau de résumé de la campagne**

Population totale du pays (Projection à partir de Spectrum)	5 570 570
Nombre total de Régions sanitaires (RS)	07
Population ciblée pour la CDM 2021	2 305 488
Échelle de la campagne (nombre de RS cibles : RS 4, 5 & 7)	03
Nombre total de MII	1 410 371
Nombre de MII PBO (quantité par bailleur) fournie par le FM	1 193 550
Nombre de MII autre type (quantité par bailleur) gap à rechercher	216 821
Date prévue pour la microplanification	Juillet 2021
Date prévue pour le dénombrement/distribution	Septembre 2021

### **Contexte :**

En RCA, le paludisme est au premier rang des causes de morbidité et de mortalité. Selon les données du Système National d'Information Sanitaire (SNIS), l'ampleur de cette maladie ne cesse d'augmenter. En 2018, le paludisme était responsable de 57,5% des motifs de consultation contre 40% en 2001. Les enfants de moins de 5 ans représentent plus de la moitié des cas soit 52,7%. Les données sanitaires de 2017 indiquent que la majorité des cas soit 51,7% a été enregistrée à Bangui, dans les préfectures de l'Ouham et de l'Ombella-Mpoko. On remarque également que depuis les cinq (5) dernières années, les décès liés au paludisme sont en augmentation passant de 17 à 72 cas pour 100.000 habitants entre 2013 et 2017. Les enfants de moins de 5 ans représentent à eux seuls 58,8% des décès dus à cette maladie.

Avec la subvention paludisme de la 3ème série du nouveau modèle de financement (NFM3) du Fonds mondial pour la période 2021-2023, la RCA a prévu assurer cette couverture universelle en MII à travers des campagnes de distribution de masse échelonnées dans les 7 régions sanitaires. Se conformant à l'appel adressé aux pays par l'OMS et RBM partenariat en vue de la continuité des services de lutte contre le paludisme dans ce contexte de pandémie COVID 19, le Ministère de la Santé et de la Population à travers le Service de Lutte contre le Paludisme a décidé en collaboration avec World Vision et ses autres partenaires de conduire d'ici septembre 2021 au même moment dans 3 régions sanitaires (RS4, RS5, RS7) une campagne de masse de distribution gratuite de MII dans le but de maintenir l'effectivité de la couverture universelle.

## **Situation globale de la planification et mise en œuvre de la campagne :**

Les activités réalisées sur la période du 05 au 11 juillet 2021 ont porté essentiellement sur :

- Poursuite de l'adaptation des macroplans en documents uniques (PdA, PAL et plan de communication des RS 4, 5 et 7) au contexte de Covid-19, partage pour recueillir les observations et amendements de toutes les parties prenantes ;
- Revue et finalisation de la macro quantification des RH et des EPI de la CDM 2021 ;
- Revue du draft de la macro quantification des outils de formation et de gestion de la CDM (prog et log) ;
- Elaboration du draft 0 des procédures opérationnelles normalisées à suivre pour compléter le modèle de micro-planification pour les RS 4, 5 & 7 ;
- Revue du plan de communication et partage pour recueillir les observations de toutes les parties prenantes
- Participation à la réunion via Zoom, de présentation et d'échanges d'expériences sur les leçons apprises de la digitalisation de la CDM en 2020 au Togo avec les autres pays dont la RCA. Cette réunion a été organisée par l'AMP pour permettre aux pays d'envisager avec sérénité la digitalisation des CDM ;
- Participation à la conférence call hebdomadaire de l'AMP.

### **Défis majeurs**

- Mise en œuvre de la campagne dans les RS 4, 5 & 7 en 2021
- Respect du chronogramme
- Difficultés de communication entre les acteurs pour défaut de connexion internet

### **Activités de la semaine du 12 au 18 juillet 2021**

Les principales activités suivantes sont planifiées :

- Finalisation de la revue et de l'adaptation des macros documents (plan d'action global, plan d'action logistique, plan de communication, plan de suivi/évaluation, plan d'analyse et des moyens de mitigation des risques) et autres supports (canevas de microplanification, liste des informations à collecter) ;
- Démarrage de la revue des modules de formation des acteurs logistiques des différents niveaux ;
- Faire le point sur la macro planification de la CDM (chronogramme, PdA, PAL, plan SBC, plan de mitigation, les paquets de la microplanification et de formation des acteurs) ;
- Préparation du rapport de mission de l'AT à distance à la RCA ;
- Participation à l'appel hebdomadaire de l'AMP.